

# Vénissieux : la police ouvre le feu lors d'un refus d'obtempérer, un mort et un blessé grave

Par Nicolas Daguin

Publié il y a 5 heures,

Mis à jour il y a 7 minutes



00:00/03:52

**Deux sections de la CRS 8, cette unité d'élite de la police nationale, seront envoyées dès ce vendredi soir à Vénissieux pour maintenir l'ordre et éviter que des violences urbaines n'éclatent.**

Un homme est mort et un autre se trouve entre la vie et la mort, après avoir été touchés par des tirs de policiers à l'intérieur d'un véhicule, dans la nuit de jeudi à vendredi à Vénissieux (Rhône), dans la banlieue de Lyon, a-t-on appris de source policière et auprès du parquet.

Les faits se sont déroulés jeudi aux alentours de minuit, sur le parking d'un supermarché, alors que les forces de l'ordre tentaient de contrôler un véhicule à l'arrêt, signalé volé. *«Les collègues l'ont immédiatement trouvé suspect, ils ont passé la plaque au fichier et se sont aperçus qu'il s'agissait d'un véhicule déclaré volé»*, détaille en ce sens une source policière.

Mais la situation a rapidement dégénéré, le conducteur du véhicule refusant de se soumettre au contrôle. Ce dernier a *«enclenché la marche arrière puis la marche avant en percutant un policier qui s'est trouvé projeté sur le capot avant du véhicule»*, précise le parquet de Lyon par voie de communiqué.

Pour se protéger et stopper le délinquant dans sa course, ce dernier a fait usage de son arme, dans des circonstances qui restent à établir. Un deuxième policier a également ouvert le feu, en protection de son collègue. La voiture a finalement terminé sa course une centaine de mètres plus loin, allant s'encaster dans un autre véhicule.

**À VOIR AUSSI** - Refus d'obtempérer à Vénissieux: *«Les deux personnes étaient très défavorablement connues des services de police»*, assure Gérald Darmaproust

## Âgés de 26 et 20 ans

Les policiers ont découvert dans l'habitacle du véhicule deux hommes très grièvement blessés et leur ont prodigué les premiers secours. Rapidement dépêchés sur place, les pompiers n'ont pu que constater le décès du passager tandis que le conducteur, grièvement touché à la tête a été transporté à l'hôpital en urgence absolue. On ignore à ce stade si les deux hommes, un certain Raihane S. et Adam B., âgés respectivement de 26 et 20 ans, étaient connus des services de police.

Le fonctionnaire percuté, plus légèrement blessé aux jambes, a quant à lui été orienté vers l'hôpital pour examen.

Deux enquêtes ont été ouvertes par le parquet de Lyon qui s'est rendu sur le lieu des faits. La première pour *«recel de vol»*, *«refus d'obtempérer aggravé»* et *«violences avec arme sur agents de la force publique»* et confiée à la DDSP. La seconde pour *«violences avec arme par personnes dépositaires de l'autorité publique ayant entraîné la mort sans intention de la donner»*, confiée à l'Inspection Générale de la Police Nationale (IGPN). Les deux fonctionnaires ayant fait usage de leurs armes sont actuellement entendus par ce service sous le régime de la garde à vue.

En outre, deux sections de la CRS 8 - soit 40 hommes -, cette unité d'élite de la police nationale, seront envoyées dès ce vendredi soir à Vénissieux pour maintenir l'ordre et éviter que des violences urbaines n'éclatent, apprend-on auprès de la police nationale.

Le syndicat de police Alliance, qui s'est rendu sur place pour soutenir les agents de la division sud de Lyon dénonce *«la banalisation de la violence à l'égard des policiers, avec des individus qui n'hésitent plus à attenter à la vie des forces de l'ordre pour des motifs extrêmement futiles.»*

Dans la nuit du 8 au 9 août dernier, trois policiers de la BAC avaient déjà été renversés à Toulouse par un individu de 24 ans refusant de se plier à un contrôle. Le jeune voyou a par la suite tenté de s'engager, à contresens, sur l'autoroute 64 avant d'être stoppé par les tirs d'une seconde patrouille appelée en renfort et sur laquelle il s'apprêtait, une fois encore, à foncer, quitte à tuer. Quelques jours plus tôt, le 4 août, à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), trois autres policiers ont été blessés dans des circonstances similaires.

Un dernier bilan que s'est procuré Le Figaro témoigne de la montée inquiétante des refus d'obtempérer sur le territoire. Il révèle notamment que pas moins de 26.320 refus d'obtempérer ont été répertoriés en 2021 par les policiers et les gendarmes. Soit plus

d'un toutes les trente minutes.

**À VOIR AUSSI** - Légitime défense: dans quels cas les policiers peuvent-ils utiliser leurs armes ?